

LA FONCTION CYNÉGÉTIQUE DES ESPACES BOISÉS MÉDIÉVAUX À TRAVERS L'EXEMPLE DES CERVIDÉS ET LAGOMORPHES (NORD-PAS-DE-CALAIS, XI^e-XV^e SIÈCLES)

François DUCEPPE-LAMARRE*

Résumé

Les relations de l'homme et l'animal sont déterminantes dès le Moyen Âge afin de comprendre les écosystèmes forestiers dans ce qui correspond à l'actuelle région française du Nord-Pas-de-Calais. C'est ce que cet article démontre avec les cervidés et les lagomorphes, qui sont étudiés dans leur insertion par l'homme dans des milieux forestiers aménagés à cet effet du XI^e au XV^e siècle.

Summary

Hunting characteristics of Medieval forested environments as illustrated by the case of deer and wild rabbits (Nord-Pas-de-Calais, France, 11th-15th centuries).

Relations between man and animal are a determining factor from as early as the Middle Ages in our attempts to understand the forested ecosystems of what corresponds to the present-day region of Nord-Pas-de-Calais (France). This is demonstrated by the present article, on the evidence of deer and wild rabbits introduced by man into forested environments managed for this purpose from the 11th to the 15th century.

Mots clés

Chasses médiévales, Cervidés, Lapins de garenne, Milieux forestiers du Nord-Pas-de-Calais (France), Archéologie du paysage, Écosystèmes anthropisés.

Key Words

Medieval hunting, Deer, Wild rabbits, Forested environments of Nord-Pas-de-Calais (France), Landscape archaeology, Humanized ecosystems.

L'anthropisation du milieu est un phénomène de longue durée qui trace ses marques depuis des millénaires sur le territoire français. On comprend alors l'émergence du concept d'agrosystème (Bertrand et Bertrand, 1975) au sens large et l'intérêt des points de vue anthropozoologique et d'archéologie du paysage. C'est avec ce double angle disciplinaire que nous nous sommes intéressés à l'étude des lagomorphes et cervidés des comtés médiévaux d'Artois, Flandre et Hainaut⁽¹⁾, soit le phénomène historique et humain de leur insertion dans des environne-

ments boisés anthropisés. Nous nous sommes d'abord attablé à l'étude du vocabulaire des espaces boisés à fonction cynégétique en s'attachant à son contenu paysager : dans quel environnement sont implantés cervidés et lagomorphes ? Le milieu décrit, le thème des déplacements et de l'implantation de ces animaux par l'homme est abordé ainsi que son corollaire, les répercussions sur les écosystèmes forestiers des XI^e-XV^e siècles à travers quelques cas significatifs de la région concernée.

* 2, rue A. Lincoln, apt. 357, 92200 Bagneux, France.

⁽¹⁾ Cet article ne couvre que la partie française des comtés médiévaux d'Artois, de Flandre et de Hainaut, soit l'actuelle région administrative qui englobe les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Terminologie médiévale et archéologie des paysages forestiers

Le vocabulaire désignant des espaces boisés à fonction cynégétique en usage au haut Moyen Âge se distingue en partie de celui du bas Moyen Âge. De la continuité de la culture gauloise antique, par sa langue plus précisément, provient la notion de breuil (Niermeyer, 1976). Espace de chasse, le terme de breuil réapparaît dans le vocabulaire, s'il avait disparu, sous les Mérovingiens (Hennebicque, 1980). À la même époque, dans le milieu du VII^e siècle, un nouveau terme désignant les zones de chasses émerge également, il s'agit de celui de *forestis* (De Gislain, 1980; Hennebicque, 1980). D'une manière générale, on peut affirmer qu'était chassée une macrofaune au haut Moyen Âge qui était composée principalement de cervidés, de sangliers mais aussi, quoique plus rares, d'aurochs tant dans les breuils que dans les *forestes*.

Ces deux types d'espaces de chasse perdurent au bas Moyen Âge et au Moyen Âge tardif avec plus ou moins de succès pour les *forestes* qui glissent vers une synonymie tranquille avec le terme générique de *silva* après avoir désigné toute forêt seigneuriale. De plus, de nouveaux concepts

cynégétiques voient le jour qui viennent concurrencer un bagage terminologique en partie désuet. Arrivent donc la *garena* aux environs du XII^e siècle (De Gislain, 1980) et le parc aux XI^e-XIII^e siècles. À ces deux termes d'une évidente prospérité toponymique sur le territoire français, s'ajoutent des versions régionales telles le *forestel* et la *hayeur*, toutes deux du bas Moyen Âge⁽²⁾. Pourquoi une telle floraison sémantique ? À la dislocation de l'empire carolingien au profit de la féodalité émergente, s'ajoute le succès de la diffusion anthropique du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) pour cette époque. Dans les comtés d'Artois et de Hainaut, on implante le lapin dans les forestel, garene et hayeur exclusivement, à l'instar de toute autre faune sauvage. Mais de plus, toujours aux XIII^e et XIV^e siècles, ce dernier arrivant est venu coexister avec la macrofaune sauvage des parcs et des breuils, soit principalement les cervidés et de rares sangliers de ménagerie.

Vu l'absence d'opérations archéologiques sur les breuils et les *forestes* du haut Moyen Âge français, on est réduit aux hypothèses quant à leur aspect paysager. Les auteurs s'accordent cependant pour créditer les breuils de murs, donc un espace de chasse clos, contrairement aux

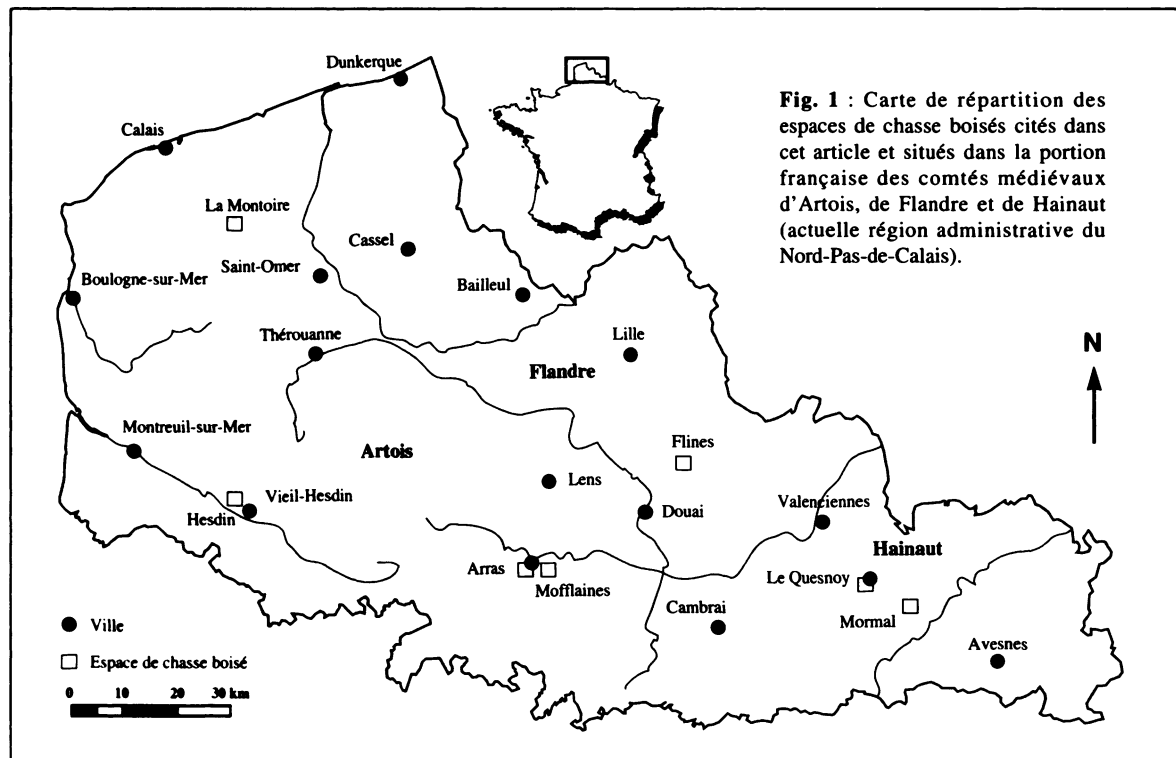


Fig. 1 : Carte de répartition des espaces de chasse boisés cités dans cet article et situés dans la portion française des comtés médiévaux d'Artois, de Flandre et de Hainaut (actuelle région administrative du Nord-Pas-de-Calais).

⁽²⁾ Selon le dictionnaire de Frédéric Godefroy (1881-1902), le *forestel* est un terme usité en Picardie, Artois et Hainaut belge alors que la *hayeur* ou *hayeur* s'emploie dans la Somme, la Haute-Normandie et la Flandre française en plus de l'Artois où nous l'avons recensé.

forestes, paysage ouvert (Hennebique, 1980). La situation de la recherche change pour le bas Moyen Âge et le Moyen Âge tardif : quelques recherches furent effectuées à partir des années quatre-vingts au nord de la Loire, en particulier pour l'Anjou, la Touraine puis la Bourgogne (Couderc, 1986; Zadora-Rio, 1986; Beck et Beck, 1996). Deux voies ont été suivies : une première portant sur la fouille de site (analyse de structures, chrono-typologie) et une seconde d'étude spatiale (inventaire, répartition spatiale, typologie). Il restait donc à intégrer les comtés artésien, flandrien et hainuyer au secteur de recherches sur les espaces de chasse bas médiévaux, dans une démarche anthropozoologique aux raisonnances environnementales. Un certain nombre de cas furent donc sélectionnés, prospectés sur le terrain et analysés par l'écrit, afin de caractériser la gestion anthropique des milieux forestiers en relation avec l'introduction de cervidés et lagomorphes.

La majeure partie des espaces de chasse des XIe-XVe siècles s'implante en milieu rural (fig. 1). Il faut considérer comme exceptions les formes intra- ou péri-urbaines, comme à Arras ou à Le Quesnoy⁽³⁾. En ce qui concerne les types de milieux forestiers, le cas de figure récurrent reste l'apport d'animaux dans un espace boisé préexistant (cas de Mouflaines et de Flines, majeure partie d'Hesdin). On dut parfois agrandir l'emprise forestière en favorisant les recrus pour le parc d'Hesdin alors qu'à Arras, l'exception demeure, nous sommes en face d'un site de plantation. Les espaces de chasse prirent place sur des sols alluvionnaires de fonds de vallée, des sols sableux, ou sur des limons reposant sur des bancs de craie affleurants. On remarquera le choix récurrent de sols secs ou filtrants par le Médiéval pour l'implantation régionale de lapins (Flines-lez-Râches, Hesdin, Mouflaines). S'il est manifeste que le lapin opte de préférence pour des sols secs et faciles à creuser, peut-être ne faut-il pas négliger que ce "choix" fut opéré dans un premier temps par l'homme, en relation avec les espaces qui étaient alors disponibles (milieux dunaires côtiers ou forestiers continentaux en l'occurrence).

Les caractéristiques paysagères des espaces de chasse bas médiévaux varient, comme au haut Moyen Âge, selon leur type. Les parcs à gibier des comtes d'Artois et de Flandre, mais aussi des ducs de Bourgogne, ont évolué pour devenir des espaces boisés murés du XIIIe au XIVe siècle. Hesdin, Renti, La Montoire, La Buisnière,

Aisey-sur-Seine sont des exemples pour lesquels on creusa des fossés de clôture, ouvrit des carrières et aménagea des fours à chaux afin d'édifier des murs de pierre maçonnés. Les garennes étaient pour leur part ceintes d'un fossé en eau accompagné d'un talus probablement couronné d'arbres de lisière et d'arbustes (Flines-lez-Râches) ou alors étaient fermées visuellement par une haie périmétrale (forestel d'Hesdin). De ces divers aménagements, retenons que le fossé en eau était le plus efficace pour arrêter les lapins, de concert avec la muraille qui avait pour fonction première de contenir les cervidés et d'empêcher les prédateurs d'entrer.

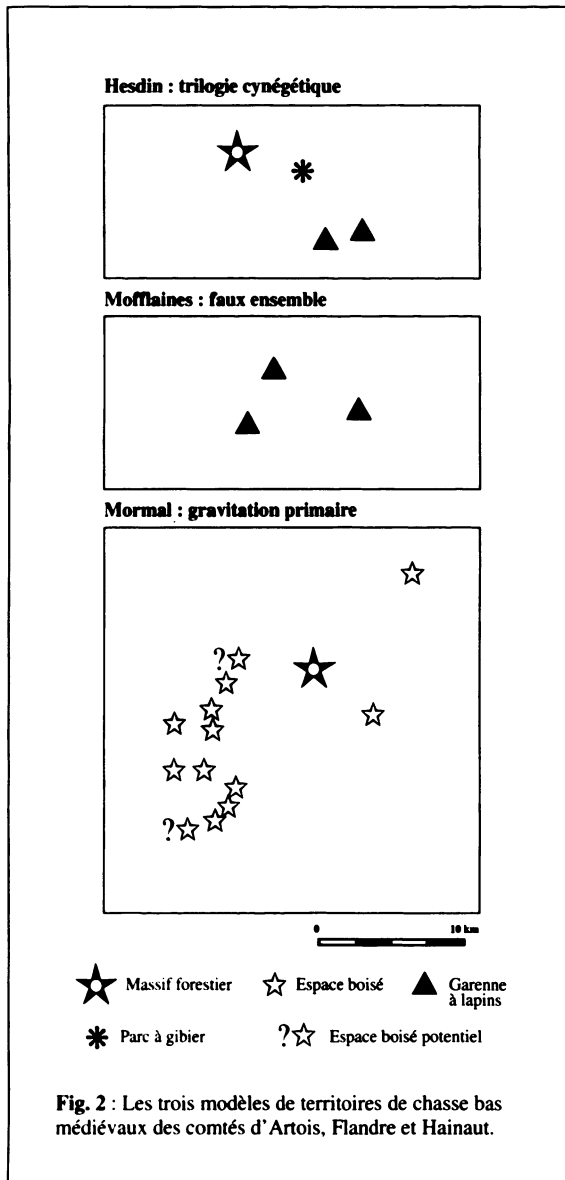
La composition interne et la distribution des territoires de chasse est également très parlante pour l'archéologue du paysage. D'après nos travaux, trois modèles formels⁽⁴⁾ s'opposent dans ces régions dont les parangons sont Mormal, Hesdin et Mouflaines (fig. 2).

1) Nous définissons Mormal comme un modèle spatial de gravitation primaire (fig. 2). À un massif forestier important, le plus important du Hainaut médiéval français, correspondent des auréoles de sylves de petite, voire de moyenne taille. Certains de ces bois résultent des défrichements opérés sur le massif lui-même. D'autres furent aménagés afin de satisfaire aux exigences des véneries hainuyères. Nous sommes donc en face d'un centre forestier accompagné de nombreuses zones boisées de faible et moyenne emprises garnies de haies cynégétiques. Modèle rustique, il fut sans doute très près de son prédécesseur, la *forestis* du haut Moyen Âge, qui, comme lui, ne connut pas la présence du lapin en son sein.

2) Hesdin est en quelque sorte une formule hybride (fig. 2). Elle se rapproche du modèle de Mouflaines par ses garennes forestières non connexes sur le terrain. En revanche, elle est plus près du modèle de Mormal puisque se composant d'un massif forestier et prenant corps dans un environnement nettement plus boisé qu'agricole, contrairement à Mouflaines. De plus, elle possède ses propres caractéristiques qui en font un type de paysage à part. Contrairement à Mormal, où le massif forestier constitue le cœur du système, le massif d'Hesdin n'est pas sollicité de cette manière. De centre, il passe au statut de périphérie contre laquelle vient buter le parc à gibier, véritable centre de cet

⁽³⁾ Le breuil de l'évêché d'Arras et le gart comtal de Le Quesnoy verront leur vocation s'achever précocement pour cause d'évolution du tissu urbain alors que les sites ruraux environnants continuèrent leur existence.

⁽⁴⁾ Chacun des modèles formels proposés correspond à une gestion différenciée des territoires de chasse à partir d'unités de paysage boisés, de critères socio-juridiques et d'éléments archéologiques.



ensemble. La majeure partie des investissements en hommes, argent et travail concernent en effet cette entité qui reçoit naturellement la faune la plus prisée de la culture aristocratique, les cervidés. En outre, à partir des nombreux bois périphériques accrochés aux coteaux de la vallée de la Canche, certains furent choisis pour servir de garennes à lapins probablement au cours du XIII^e siècle. Nous pen-

sons donc qu'un des intérêts majeurs de cette formule réside dans la possibilité de diversifier les chasses grâce à la juxtaposition savante tant des unités paysagères que du gibier sur une brève échelle spatiale. Cette formule eut un certain succès en Artois puisque nous la retrouvons par exemple à La Montoire, à la même époque.

3) Mofflaines peut être considéré comme un type de faux ensemble par rapport à son mode de distribution spatiale (fig. 2). Sur le terrain, la discontinuité physique entre les trois garennes rend évident que les comtes d'Artois ne purent réussir à rassembler ces maigres morceaux de chasse ensemble, s'ils le tentèrent. D'où cet aspect de faux ensemble ou de territoire de chasse discontinu résultant de l'incrustation d'espaces à fonction cynégétique de taille moyenne dispersés dans le paysage. Un paysage déjà fortement humanisé au bas Moyen Âge, dont le caractère agropastoral prédomine et indispose quant à la naissance d'un territoire de chasse du type d'Hesdin ou de Mormal : on remplit donc les "vides" par la "microfaune" des lagomorphes.

Hesdin et Mofflaines sont deux créations typiques du bas Moyen Âge, c'est-à-dire qu'elles joignent aux espaces traditionnels de chasse des zones aménagées exclusivement pour les lapins. Phénomène tardif, on comprend alors que les territoires de chasse ne soient pas d'un seul tenant dans la juxtaposition de ses différents sylvo-faciès. On peut considérer que la formule "massif forestier/parc à gibier" est l'équivalent bas médiéval de son prédécesseur le *forestis*/breuil, en plus de l'ajout des garennes. Mormal apparaît pour sa part comme une continuation de la *forestis* haute médiévale tant par son aspect paysager que par la faune chassée⁽⁵⁾.

Transferts d'animaux, reproduction et formes de la diffusion

Une des causes des modifications des réseaux trophiques réside dans le déplacement d'animaux d'une zone géographique à une autre par l'homme. Ces déplacements peuvent être étudiés en amont par l'écrit ou parfois par l'image ainsi qu'en aval par l'archéozoologie. Vigne (1984) a démontré l'ancienneté des transferts de mammifères en Europe occidentale ainsi que la fécondité de ce genre de recherches pour les périodes préhistoriques et historiques. La faune médiévale jouit, quant à elle, principalement des micro-analyses de l'archéozoologie Yvenc pour la Picar-

⁽⁵⁾ Hormis pour l'aurochs, bien entendu. On y chassait surtout au cours du XV^e siècle, d'après la *Comptabilité des bois du Hainaut*, cerfs, sangliers, lynx, renards et blaireaux.

die-Nord-Pas-de-Calais (entre autres Yvinec, 1996) et des macro-analyses de l'archéozoologie Audoin-Rouzeau (1994). Ces trois chercheurs déplorent cependant le manque de recherches sur les textes anciens et les liens entre les sources historiques et archéologiques qui pourraient et devraient être mis de l'avant (Vigne, 1994; Audoin-Rouzeau et Yvinec, comm. orale, 1997)⁽⁶⁾. À la suite de cette invitation informelle, cet article vise justement, sur le plan de la méthode, à lancer des ponts entre les diverses archéologies et histoires s'intéressant aux modifications humaines des écosystèmes forestiers d'époque médiévale.

Les transferts d'animaux nécessitaient de multiples attentions afin de ne point blesser les bêtes déplacées. L'étaient-ils toujours, au moins pour les cervidés, faune seigneuriale par excellence? Assurément pas, si l'on en juge par une des rares descriptions que l'on possède à ce sujet. Lors de la fermeture du breuil intra-urbain arrageois, il fut décidé de transférer les cervidés au parc d'Hesdin (Guesnon, 1902). Malheureusement, les religieux ne surent pas s'y prendre puisque certains animaux moururent au cours de leur violente capture, tandis que d'autres furent blessés, qui périrent avec le plus grand nombre durant le trajet. Bref, peu survécurent à cette hécatombe malgré une distance à vol d'oiseau inférieure à quarante kilomètres⁽⁷⁾. Hormis ce cas unique, on assistait à des déplacements de macrofaune d'un territoire de chasse avec parc à un autre pour l'élevage, mais sans mention par les textes d'un taux de mortalité particulier. L'ensemble cynégétique d'Hesdin avait, par exemple, la vocation du "troupeau de référence" pour les daims. Hesdin (re)peuple ainsi le parc de La Buisnière dans le bailliage de Béthune dans les années 1320⁽⁸⁾, mais également celui d'Aisey-sur-Seine en Bourgogne dans la dernière décennie de ce même siècle (Beck et Beck, 1996). Les déplacements de cervidés s'effectuaient donc,

au XIV^e siècle, de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres, dans un même ensemble politique et dans des conditions paysagères similaires⁽⁹⁾.

La migration de mammifères d'époque médiévale, la plus spectaculaire reste sans conteste celle du lapin. Elle eut lieu de façon discrète : les textes n'en offrent qu'un tardif et faible écho. L'archéozoologie en retrace pour sa part des contours chronologiques généraux. L'ensemble des fouilles ayant restitué du mobilier ostéologique pour le haut Moyen Âge ne révèle la présence que de lièvres, à l'exclusion totale du lapin pour les comtés artésien, flandrien et hainuyer. Les archéozoologues Yvinec et Vigne datent l'introduction du lapin dans les régions septentrionales françaises du XII^e siècle alors que Callou (1995) propose, dans un article plus récent, le franchissement de la Loire dès le IX^e siècle⁽¹⁰⁾. Selon Yvinec, les premières attestations ostéologiques de lagomorphes datent du XIII^e siècle avec le milieu urbain de Douai pour la région Nord-Pas-de-Calais⁽¹¹⁾. Ce constat concorde chronologiquement avec nos propres recherches qui permettent de remonter au règne de Louis IX pour voir apparaître la première mention de garenne à lapins : l'arrageoise Mofflaines en Artois⁽¹²⁾. La présence de cet animal semble rester peu fréquente si l'on se fie à un acte hainuyer de la seconde moitié du XIII^e siècle qui le qualifie encore à ce moment de "biestes estraignes" (Hautcoeur, 1873)⁽¹³⁾. Répartition limitée durant le XIII^e siècle, les élevages forestiers de lapins augmentent en nombre durant les XIV^e et XV^e siècles en Artois, Flandre et Hainaut. Probablement en raison de la mode, mais également grâce à la facilité qui régit ses transferts. Dans ce sens, on relève dans la comptabilité artésienne une mention sur le sujet sous la forme de la location "d'un cheval et du vallet qui aporta connins vis que on avoit pris es bois et furent mis ou parc"⁽¹⁴⁾. Courte descrip-

⁽⁶⁾ Nous faisons référence à la journée d'étude de la société de zootechnie qui portait sur l'élevage médiéval et eut lieu le 10 mai 1997 au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

⁽⁷⁾ Acte N° 361, datation : 1395 "*Sed in dictorum animalium captione uiolenta, quedam mortua fuerunt, alia lesa, quorum maior pars mortua fuit in itinere, paucis residuis ad dictum parcum [le parc à gibier d'Hesdin] deductis*".

⁽⁸⁾ Inventaire sommaire des Archives départementales du Pas-de-Calais, cote A441, datation : Toussaint 1325.

⁽⁹⁾ Voir les travaux d'Arthur MacGregor (1992) sur les déplacements de cervidés pour l'Angleterre des XV^e-XVII^e siècles.

⁽¹⁰⁾ L'auteur se fonde sur les fouilles du site du Châtelet (Nièvre) pour le IX^e siècle et sur celles du château de la Madeleine (Yvelines), pour les niveaux du XI^e siècle.

⁽¹¹⁾ Rappelons qu'une attestation ostéologique n'induit pas la présence de l'animal de son vivant, en particulier pour un site urbain, davantage consommateur que producteur.

⁽¹²⁾ Arch. Dép. du Pas-de-Calais, A7²³, datation : juin 1239.

⁽¹³⁾ Acte N° CCLXXIX, datation : octobre 1289. Mais il pourrait également s'agir du faisan (*Phasianus colchicus*) : l'identification demeure hypothétique.

⁽¹⁴⁾ Arch. Dép. du Pas-de-Calais, A190, datation : Ascension 1303 (soit le 17 mai, la Pâques ayant eu lieu le 7 avril 1303). Des dépouillements systématiques apporteraient certainement des données similaires.

tion qui nous renseigne clairement sur l'aisance avec laquelle on multiplia au cours des XIV^e et XV^e siècles les garennes à lapins, dans le territoire de chasse d'Hesdin, pour cet exemple précis.

Les espèces animales élevées étaient sujettes à des soins particuliers afin de maintenir leurs populations ou favoriser leur croissance démographique. Pour les cervidés du parc d'Hesdin, on avait construit des hangars qui servait de remise fourragère et d'abris en cas de mauvais temps. De plus, les jours de climat hivernal rigoureux, les préposés au fourrage avaient comme mission de distribuer une double ration de nourriture. On érigea pour les lagomorphes, dont l'intérêt croissait avec leur nombre, des terriers dénommés "*conninières*" par les sources artésiennes dès les dernières années du XIII^e siècle. Si dans certaines régions, de telles structures archéologiques furent des centres d'intérêt pour la recherche (Champême *et al.*, 1988), il est à mentionner qu'aucune d'entre elles ne commandèrent des évaluations de potentiel archéologique dans le Nord-Pas-de-Calais.

D'une manière générale, on remarque que la diffusion des lapins est la plus importante migration d'animaux non domestiqués sous l'égide de l'homme pour le Moyen Âge dans la région considérée. Celles des daims et de certains falconidés restent épisodiques et d'une bien moindre ampleur. Sur le plan spatial, la pénétration de ces animaux s'effectue ponctuellement à travers des ensembles paysagers déterminés. Il faut préférer aux notions de vague migratoire et d'aire de répartition, celle de diffusion sectorielle en taches d'huile pour le lapin de garenne et de diffusion ponctuelle circonscrite pour les daims des parcs seigneuriaux. De fait, de ces populations animales transférées par l'homme, seuls les lagomorphes ont su s'extraire des milieux dans lesquels on les implantaient. Grâce à ses qualités d'animal fouisseur et à son rythme reproductif, le

lapin est certainement devenu dès le courant du XIV^e siècle un animal familier⁽¹⁵⁾ en Artois, Flandre et Hainaut pour les paysans et *a fortiori* pour les seigneurs, ce qui n'était certes pas le cas des daims ou des rapaces exogènes, tels le gerfaut⁽¹⁶⁾ ou les faucons brugeois⁽¹⁷⁾, qui furent des apports exotiques et de prestige.

Modifications écosystémiques

La création d'espaces de chasse et les transferts de biocénoses animales eurent des répercussions environnementales dès cette époque, tant pour la flore que pour la faune. Les sources écrites relatent que ce sont surtout les lapins qui causèrent des dégâts, en particulier sur les cultures des paysans voisins. Les archives écrivent dès le XIV^e siècle que "*lesdits connis mengnoient et détruisoient les blez et froments des bones gens et habitans demourins amprès des dictes dunes* [entre les villes de Lécluse, Blankenberghe et Ostende]"⁽¹⁸⁾. On eut beau accuser les garenniers, les dégâts se poursuivirent au cours des XIV^e et XV^e siècles, en Artois comme en Flandre. L'étanchéité de certaines garennes, les garennes ouvertes, et la densité de lapins étaient en fait en cause. Ce qui n'était pas le cas pour les parcs murés puisque les animaux ne pouvaient en sortir. En revanche, une densité trop élevée de cervidés et de lagomorphes eut tôt fait d'induire une régression sur la végétation interne des parcs. On assiste à ce cas de figure avec le breuil intra-urbain de l'évêché arrageois. Une charte épiscopale de 1395 explique en détail les dégâts que causaient les cerfs avec leurs bois sur les troncs des arbres, les lapins qui rongeaient les racines et tous en chœur qui paissaient l'herbe (Guesnon, 1902)⁽¹⁹⁾. La charge animale étant trop forte aux yeux des ecclésiastiques, on expulsa donc les cervidés mâles et femelles et les étages de végétation reprirent de leur superbe⁽²⁰⁾.

(15) Au sens que lui donne l'archéozoologue Audoin-Rouzeau (1994 : 12), c'est-à-dire un animal que l'on retrouve "chez soi", "chez l'homme", près de la maison, ou dans sa maison, qui est exploité ou mangé par l'homme. C'est donc une polysémie révélatrice de la fréquence et de la multiplicité des formes de contacts entre l'homme et l'animal.

(16) Inventaire sommaire des Archives départementales du Pas-de-Calais, cote A134, datation : 1293. Le gerfaut est un Falconidé des régions arctiques de l'Europe.

(17) Inventaire sommaire des Archives départementales du Pas-de-Calais, cote A133, datation : 21 août 1292.

(18) Arch. Dép. du Nord, B906 N° 13929 : datation : 27 septembre 1398. Le terme de "*connis*" désigne les lapins.

(19) Acte N° 361, datation : 1395. Les cerfs : "*...scilicet cerui cum eorum cornibus fricando et euellendo mensibus augusti, septembris et octobris cortices arborum...*". Les lapins : "*Multum [les arbres de haute futaie] etiam nocuerunt cuniculi, qui rodebant dictarum arborum radices...*". Tous : "*Erat enim iam locus etiam in estate siccus, quia pascebant herbas animalia quia non erat locus uiridis nec amenus...*"

(20) Source identique. "*Nunc autem, post dictorum deiectionem animalium, episcopus in orto predicto plures arbores tam fructiferas quam alias plantari fecit; herbe uirent et crescunt que reddunt locum temporibus congruis uiridem, odoriferum et amenum, cuius fenum ualet ecclesie singulis annis x [decem] libras redditus aut circa sine sumptu; et si continetur, meliorabitur in futurum*".

La création d'espaces de chasse généra deux types de modification sur la faune, soit intra-spécifique, donc d'ordre éthologique, soit extra-spécifique, donc au niveau des réseaux trophiques. Il est de fait que l'élevage impliquait une augmentation de la concentration de la population animale, ce que laisse entendre un contemporain, le comte de Foix et de Béarn Gaston Fébus, en parlant des cervidés dans les parcs à gibiers (Tilander, 1971)⁽²¹⁾. On assistait alors au meurtre de certains concurrents mâles relié au processus de l'appropriation des femelles lors du brame, en raison de la densité trop grande des mâles reproducteurs insérés dans le parc : *"Es foresz ne le font il pas si souvent, quar il vont au large, là où il leur plaist. Et aussi il y a ruit en divers lieux de la forest, et ou parc ne peut estre en nul lieu fors que dedanz le parc."* Témoignage accablant de la part de l'illustre chasseur concernant des pratiques d'élevage dommageables envers le comportement saisonnier des cervidés. Modifications éthologiques, nous le rappelons, qui reposent sur une saturation des espaces boisés par la population animale y étant élevée. Cette conscience des besoins des cervidés explique peut-être en partie l'existence synchrone d'une autre forme de leur "élevage", les défens ouverts. De cette manière, comme pour le massif forestier de Mormal, la faune était plus libre de ses mouvements, attirait supplémentaire pour le chasseur, tout en générant un coût moindre d'entretien. Les superficies forestières exigées étaient en revanche nettement plus importantes.

L'élevage dans les garennes et les parcs introduit une concentration d'espèces animales dans des espaces boisés également fréquentés par une faune consommatrice. Il en découle qu'à l'accroissement du stock de viande sur pied s'ensuit une réponse des biocénoses prédatrices en deux temps. D'abord à court terme, par une fréquentation accrue des espaces de chasse, ensuite par une population carnivore en augmentation. Ce deuxième point reste cependant difficilement abordable, ne serait-ce que par le manque de recherches à son égard. Attardons-nous donc sur deux exemples du XIV^e siècle qui illustrent la fréquentation des consommateurs et leur enregistrement par l'homme.

D'abord la garenne des bois de Mofflaines du bailliage d'Arras. Des loups⁽²²⁾, renards et chats sauvages⁽²³⁾, pour la faune prédatrice terrestre y étaient attirés, alors que pour les rapaces diurnes sont remarqués les aigles et autours⁽²⁴⁾. La garenne à lapins de Mofflaines permet de recenser la faune prédatrice attirée par la profusion de petit gibier pour un moindre effort de chasse. Elle ne permet guère, en l'état actuel, de mettre de l'avant l'hypothèse de l'inflation des réseaux trophiques. Pour ce faire, il faut passer au cas du territoire de chasse artésien d'Hesdin.

En dehors de la loutre, qui fait son apparition pour cause de pisciculture, on remarque une biodiversité carnassière plus grande sur le territoire de chasse hesdinois qu'à Mofflaines. On y retrouve les loups, renards, chats sauvages et blaireaux pour les mammifères et pour les oiseaux, les aigles, faucons, et autours. De plus, l'enregistrement de la comptabilité artésienne laisse émerger une forme de gestion de la chasse aux animaux consommateurs. Pendant l'agrandissement du parc, on chasse les loutres, soit cinq en 1301. Les oiseaux de poing sont récoltés selon les besoins en espèces de la volerie seigneuriale, c'est-à-dire sept en une douzaine d'années. La chasse à l'aigle, le plus grand des falconiformes, reste de loin la plus frappante. On en chassa près de 80 durant la première décennie du XIV^e siècle d'après les documents consultés, qui précisent bien qu'ils furent pris dans le parc ou la garenne d'Hesdin, donc dans des espaces boisés servant à l'élevage de biocénoses non domestiquées⁽²⁵⁾.

À partir de ces données, quel portrait peut-on esquisser à propos des relations prédateurs/proies dans de tels milieux anthropisés ? Il existait une fréquentation notable par les prédateurs des espaces forestiers en général. Par ailleurs, il ressort qu'un combat récurrent hommes/prédateurs avait cours dans les parcs et garennes, d'après l'importance des offices de vénerie et des opérations de chasse. Les documents comptables ne permettent pas toujours de chiffrer les populations de prédateurs, mais ils permettent en revanche de déceler leur attrait et leur fréquence. Cet état de fait peut être généralisé par espèces consommatrices dans d'autres régions de France. Par exemple, la présence des félidés sau-

(21) Voir le chapitre I, fol. 6 ro d'où est extrait la citation qui suit.

(22) Arch. Dép. du Pas-de-Calais, A289¹, datation : Chandeleur 1311 (2 février).

(23) Arch. Dép. du Pas-de-Calais, A 757²⁶ et A765¹³, datations respectives : 5 mai 1374 et 26 janvier 1376.

(24) Arch. Dép. du Pas-de-Calais, A765¹³, datation : 26 janvier 1376.

(25) Ces résultats ne sont pas définitifs : ils correspondent à des sondages de dépouillement dans les rouleaux de comptes du bailliage d'Hesdin conservés aux Archives Départementales du Pas-de-Calais, série A. Une étude exhaustive, allant de 1300 à 1315, est actuellement en cours.

vages, grands mangeurs de cervidés, est attestée autour d'autres parcs de la mouvance bourguignonne, comme à Aisey-sur-Seine à la fin du XIV^e siècle. Les travaux de Beck et Beck (1996) montrent en effet que les lynx passaient par dessus les murs érigés afin de protéger les daims ducaux. Outre la voie de terre, des prédateurs utilisaient également la voie des airs et celle de l'eau. Les données chiffrées les caractérisant indiquent en effet une fréquentation marquée par les aigles et également, quoique ponctuelle, par les mustélidés comme la loutre. Ici encore la lutte hommes/prédateurs est récurrente et semble gagner en importance en relation avec les populations prédatrices attirées par les réserves abondantes de gibier. Elle permet de voir apparaître des phases de lutte intensive visant sinon à éradiquer ces animaux, du moins à diminuer leurs éventuelles ponctions sur la faune élevée par l'homme.

Scénario plausible, mais qui exige de plus amples travaux. L'activation des réseaux trophiques, qu'avaient déjà postulé C. et G. Bertrand de manière théorique (Bertrand et Bertrand, 1975), est sensible dans la pratique d'après les exemples cités. Elle est bénéfique aux biocénoses prédatrices dans la mesure où l'apport nutritionnel est rentable en énergie (règle le problème des disettes et diminue la compétition intra-spécifique, donc favorise la croissance de la population). Par ailleurs, nous l'avons vu avec le territoire de chasse de Mouflaines et plus encore avec celui d'Hesdin, le prédateur de prédateurs qu'est l'homme influe fortement sur les données. Ce dernier jugule l'accroissement des animaux chasseurs à sa guise,

pouvant aller jusqu'à leur extinction. Il ressort une intensification de la chasse par l'homme lorsque la pression prédatrice augmente (cas des aigles et des loutres à Hesdin). Nous sommes donc définitivement face à des "écosystèmes anthropisés" dont une certaine fluidité peut être abordée avec bonheur par les sciences historiques.

Conclusion

À partir des écosystèmes forestiers présents, le bas Moyen Âge réinterprète à l'aide d'un fond culturel plus ancien, ou invente des espaces de chasse qui s'inscrivent dans les paysages de cette époque. De cette évolution émerge un vocabulaire nouveau, directement relié à la gestion anthropique de certaines biocénoses animales : le parc à gibier, pour les cervidés principalement, et les garennes à lapins, pour les lagomorphes. De telles constructions paysagères matérialisent leur emprise et constituent des ensembles plus vastes, que nous avons nommés territoires de chasse, dans lesquels les hommes implantent et favorisent la reproduction des cerfs, daims et lapins. Les sources écrites révèlent certains pans de ces constructions écosystémiques dont la part humaine est non négligeable, que sont les modifications environnementales, les variations comportementales des animaux introduits ainsi que des carnivores environnants. En attendant de plus amples recherches archéozoologiques et d'archéologie du paysage, l'aménagement du territoire par l'homme apparaît déjà avec netteté dans sa singularité historique au cours de la seconde moitié du millénaire médiéval.

Bibliographie

- AUDOIN-ROUZEAU F., 1994.– Bêtes médiévales et familiarité : animaux familiers de l'esprit, animaux familiers de la vie. *Anthropozoologica*, 20 : 11-40.
- BECK C. et BECK P., 1996.– La nature aménagée : le parc du château d'Aisey-sur-Seine (Bourgogne, XIV^e-XVI^e siècles). In : M. Colardelle dir., *L'homme et la nature au Moyen Âge*. Paris : Errance, p. 22-29.
- BERTRAND C. et BERTRAND G., 1975.– Pour une histoire écologique de la France rurale. In : G. Duby et G. Wallon dir., *Histoire de la France rurale*. Paris : Seuil, p. 39-118.
- CALLOU C., 1995.– Modifications de l'aire de répartition du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) en France et en Espagne, du Pléistocène à l'époque actuelle : état de la question. *Anthropozoologica*, 21 : 95-114.
- CHAMPÊME L.-M., FERNANDEZ L. et GERMOND G., 1988.– Le problème archéologique des Garennes. *Archéologie médiévale*, 18 : 239-54.
- COUDERC J.-M., 1986.– Les forêts : un conservatoire archéologique. L'exemple des forêts tourangelles. *Hommes et Terres du Nord*, 2-3 : 128-32.
- DE GISLAIN G., 1980.– L'évolution du droit de garenne au Moyen Âge. In : Centre d'études médiévales de Nice, *La chasse au Moyen Âge*. Nice : Les Belles Lettres, p. 37-58.

- GODEFROY F., 1881-1902.– *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris.
- GUESNON A., 1902.– *Le cartulaire de l'évêché d'Arras : manuscrit du XIII^e siècle avec additions successives jusqu'au milieu du XVI^e siècle*. Arras : Imprimerie Rohard-Courtin.
- HAUTCOEUR É., 1873.– *Cartulaire de l'abbaye de Flines*. Lille-Paris-Bruxelles : Imprimerie Lefebvre-Ducrocq.
- HENNEBICQUE R., 1980.– Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la France : VII^e-IX^e siècles. *Revue du Nord*, 244 : 35-57.
- MACGREGOR A., 1992.– Deer on the move : relocation of stock between game parks in the sixteenth et seventeenth centuries. *Anthropozoologica*, 16 : 167-79.
- NIERMEYER J. F., 1976.– *Mediae latinitatis lexicon minus : lexique médiéval - Français/Anglais*. Leiden : E. J. Brill.
- TILANDER G., 1971.– *Gaston Phébus : livre de chasse édité avec introduction, glossaire et reproduction des 87 miniatures du manuscrit 616 de la Bibliothèque nationale de Paris*. Lund : Karlshamn.
- VIGNE J.-D., 1994.– Les transferts anciens de mammifères en Europe occidentale : histoire, mécanismes et implications dans les sciences de l'homme et les sciences de la vie. In : *Des animaux introduits par l'homme dans la faune de l'Europe*. Liège : Université de Liège, p. 15-38.
- YVINEC J.-H., 1996.– Éléments de synthèse sur l'alimentation carnée durant le haut Moyen Âge dans le Douaisis. In : M. Colardelle dir., *L'homme et la nature au Moyen Âge*. Paris : Errance, p. 30-35.
- ZADORA-RIO É., 1986.– Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval. *Hommes et Terres du Nord*, 2-3 : 133-9.

SOURCES MANUSCRITES

- Archives départementales du Nord (Lille) :

B906 N° 13929 : Acte des Eaux et Forêts à propos des garennes de lapins de la zone littorale, datation : 27 septembre 1398.

B10647 ; B10648 ; B10649 ; B10650 ; B10651 ; B10652 : Registres de la Comptabilité des Bois du Hainaut, datation : du 1^{er} septembre 1404 au 1^{er} septembre 1410.

- Archives départementales du Pas-de-Calais (Dainville) :

1Mi341, collection Normand N°16 : Microforme d'un rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Chandeleur 1301.

A7²³ : Entente entre le couvent de St-Vaast d'Arras et le comte d'Artois, datation : juin 1239.

A166⁴ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Ascension 1301.

A168¹ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Toussaint 1301.

A188³ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Chandeleur 1303.

A190⁴ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Ascension 1303.

A221⁴ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Chandeleur 1307.

A246² : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Chandeleur 1309.

A249⁴ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Ascension 1309.

A260¹ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Chandeleur 1310.

A289¹ : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Arras, datation : Chandeleur 1311.

A294 : Rouleau de liasse, compte du bailliage d'Hesdin, datation : Toussaint 1312.

A757²⁶ : Quittance pour une somme d'argent allouée aux gardes de la garenne de Mofflaines concernant la prise de carnassiers, datation : 5 mai 1374.

A765¹³ : Quittance pour une somme d'argent allouée au fonctionnement de la garenne de Mofflaines concernant la prise de carnassiers, datation : 26 janvier 1376.